

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

<b>Dénomination légale de l'organisation</b>	WWF Mediterranean WWF NA
<b>Intitulé du projet</b>	Évaluation des pratiques culturelles des paysages du Kroumirie & Mogods de la Tunisie
<b>Numéro de subvention</b>	CEPF-110306
<b>Date du rapport</b>	July 2020

**Hotspot CEPF :** Kroumirie & Mogods

**Orientation stratégique :** Promouvoir le maintien de pratiques d'utilisation traditionnelles des terres, nécessaires à la conservation de la biodiversité méditerranéenne dans les corridors prioritaires à forte valeur culturelle et naturelle

**Montant de la subvention :** USD11,221.50

**Dates du projet :** 25 Novembre 2019 – 31 Juillet 2020

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

Partenaire / partie prenante (nom)	Type de partie prenante (groupe communautaire, organisme gouvernemental, autre ONG, secteur privé, etc.)	Implication dans l'élaboration de projet	Implication proposée dans la mise en œuvre de projet
La Direction Générale de l'Aménagement et de Conservation	Gouvernemental	Accord de collaborer pour la réussite du projet	La DGACT nous donner des données et on fait un entretien avec le Directeur général pour avoir des informations

des terres agricoles – DGACT (Ministère de l'Agriculture)			complémentaires et de recommandations et nous aider à identifier et à évaluer les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres du Kroumirie & Mogods
Direction Générale des Forêts - DGF (Ministère de l'Agriculture)	Gouvernemental	Accord de collaborer pour la réussite du projet	La DGF est le premier acteur et décideurs des ressources naturelles des Kroumirie & Mogods et ces cadres nous ont facilité les contacts avec les utilisateurs des terres et d'aider dans les facilitations des ateliers et la promotion les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres pour la conservation de la biodiversité
Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka - ISPT	Gouvernemental	Accord de collaborer pour la réussite du projet	ISPT est l'unique établissement de recherche et d'enseignement supérieur agricoles et forestier au Kroumirie & Mogods, ces étudiants ont bien mené les enquêtes dans les terres agricole et forestière des Kroumirie & Mogods et aussi dans la bonne perception des pratiques traditionnelles des terres pour la conservation des terres
CRDA de Bizerte, Beja et Jendouba	Gouvernemental	Accord de collaborer pour la réussite du projet	Les responsables forestiers des trois CRDA nous ont facilité la prise de contact avec les population et les utilisateurs des terres et ont participé aux ateliers

			de brainstormings et les journées d'informations
--	--	--	--

## 2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Les résultats globaux de ce projet ont été :

- Les pratiques traditionnelles d'utilisations des terres du Kroumirie & Mogods ont été évalué par 65 individus répartis sur trois focus groupe sur trente localités (30) appartenant la zone d'étude et des recommandations et scénarios de conservation des paysages naturels et culturels et la biodiversité élaborée et partagé
- Les pratiques traditionnelles d'utilisations des terres du Kroumirie & Mogods en relations avec la conservation des paysages naturels et culturels et la biodiversité ont été communiqué lors d'un premier atelier d'information avec la participation d'une quarantaine de participants les parties prenantes (Administration, société civil et étudiants) qui ont informés
- Les pratiques traditionnelles d'utilisations des terres du Kroumirie & Mogods en relations avec la conservation des paysages naturels et culturels et la biodiversité ont été informées et sensibilisé lors d'une conférence Zoom avec la participation d'une cinquantaine de participants représentant principalement l'administration et la société civil
- La validation des résultats par 3 focus groupes regroupant 74 participants venant de 8 douars dans la région d'étude

## 3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres sont bien connus et reconnus par les différentes parties prenant des utilisateurs de ces terres.	Les résultats de l'étude a été présenté et discutée lors de la phase provisoire et présenté et reconnu lors de la phase finale et les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres sont bien connus et reconnus par les différentes parties prenant des utilisateurs de ces terres principalement les associations locales l'administration locale et centrale principalement la DGF

La biodiversité et les paysages naturel des terres sont conservés grâce une politique, des programmes, des projets de réhabilitation de ces terres par des utilisation traditionnels durable	Des recommandations de conservation et d'utilisation des principales pratiques traditionnelles qui aide à la conservation de <b>la biodiversité et le paysage naturel</b>
Le paysage culturel du kroumirie & Mogods est conserver par le maintien des utilisations et des pratiques traditionnelles de ses terres	Les même recommandations de la phase finale de l'étude d'évaluation d'utilisation des pratiques traditionnelles des terres a mis développé des recommandation de conservation du <b>paysage culturel</b> du Kroumirie & Mogods qui la principale sources d'inspiration et d'attache à la conservation de la biodiversité

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Elaborer les recommandations et les scénarios culturales et des bonnes pratiques traditionnelles, de restauration et de réhabilitation et de conservation du paysage culturelle et la biodiversité des terres	La dernière partie de l'étude d'évaluation d'utilisation des pratiques traditionnelles des terres a développé des recommandation et des scénarios pour la restauration et de réhabilitation et de conservation du paysage culturelle et la biodiversité des terres et cette partie a été aussi élaboré dans un rapport de synthèse qui sera utilisé ultérieurement par les soumissionnaires de l'appel à projet DS 3 du CEPF
Cartographier, interpréter et analyser toutes les données de l'évaluation de bonnes pratiques d'utilisations terres et ces relations avec la conservation des paysages naturels et culturels	L'étude d'évaluation l'étude d'évaluation d'utilisation des pratiques traditionnelles des terres a bien cartographier, interpréter et analyser toutes les données de l'évaluation et cela a aider à l'élaboration des synthèses et de recommandations qui vont être utilisé pour proposer des actions et des projet de conservation des paysages naturels et culturels de la région des Kroumirie & Mogods
Promouvoir la compréhension et la bonne perception pour le maintien des pratiques traditionnelles d'utilisation des terres par toutes les parties prenantes (communauté locales, gestionnaires et décideurs)	La grande présence des participants lors du dernier Webinaire dont le WWF a présenté les résultats et les recommandations de l'étude d'évaluation d'utilisation des pratiques traditionnelles des terres montre l'intérêt de sujet et la réussite à la promotion de la compréhension et la et la bonne perception pour le maintien des pratiques traditionnelles d'utilisation des terres par toutes les parties prenantes principalement les société civiles.

**4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.**

La principale difficulté c'est la grandeur de la région des Kroumirie et Mogods et la différenciation culturelles et naturelle entre les zones de cette région en plus de démarrage du COVID 19 (début de l'épidémie) n'a pas facilité le démarrage de l'étude d'évaluation en plus dans une durée limité mais le choix d'un expert pour l'élaboration de cette qui connait bien la région et qui une bonne carnet d'adresse et bien introduits dans la région (administration et société civile) et aider par le WWF surtout avec les population locale et l'administration ont permis de surmonté ces problématiques et ces difficultés

**5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?**

L'impacts négatif de la propagation du Coronavirus Covid-19

**PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet**

**6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

**6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :**

Composante		Livrable		
#	Description	S ubd ivisi on #	Descr iption	Résultats pour le livrable
	<p>A.1.1- Elaborer des termes de référence de l'étude d'évaluation des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods</p> <p>A.1.2- Identifier, du consultant pour l'étude d'évaluation des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods</p>		<p>Elabo ré</p> <p>Elabo ré</p> <p>Elabo ré Lors</p>	<p>Les Termes de référence de l'étude d'évaluation des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods élaboré est discuter avec l'équipe RIT du CEPF.</p> <p>Une consultation lancé (<a href="https://jamaity.org/project/land4biodiv/">https://jamaity.org/project/land4biodiv/</a>) et un consultant pour l'étude d'évaluation des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods, identifié et contrat signé le</p> <p>Dans cadre de notre petit projet , l'organisation des focus groupes pour validation des pratiques et surtout de leurs effets sur la biodiversité (trois réunions de focus groupes ont été réalisés). Trois focus groupes ont été organisés. Chacun représentait une zone relativement homogène au niveau social, des potentialités naturelles et des paysages productifs et naturels à savoir :</p>

	<p>A.1.3- Cartographier les parties prenantes en relation avec l'utilisation des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods</p> <p>A.1. 4- Elaboration de trois réunions « focus groupe » scénarios et recommandations pour la conservation du paysage culturelle et la biodiversité des terres du Kroumirie &amp; Mogods</p> <p>A.1.5- Organiser une réunion de présentation du rapport final de l'étude d'évaluation des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods pour les acteurs et parties prenantes des Kroumirie et Mogods, par le consultant avec les parties prenantes de l'utilisation traditionnelles des terres à Jendouba, Beja et Bizerte, aux (décideurs et gestionnaires des terres agricoles et forestières, experts et chercheurs, société civile)</p>		de l'étude	<p>i. Focus groupe 1 : Le groupe est composé de <b>32 participants, dont 22 Hommes et 10 Femmes</b>, appartenant aux villages de <b>Tbeinia, Sra Rabeh, Dar Fatma</b> (réserve/tourbière) et d'autres localités proches. Les discussions ont porté sur les pratiques culturelles qui dominent dans ces paysages à dominante forestière et qui, administrativement, relèvent de la délégation de <b>Ain Draham, Gouvernorat de Jendouba</b>.</p> <p>ii. Focus groupe 2 : a réuni <b>25 personnes, dont 17 Hommes et 8 Femmes</b>, appartenant aux localités de <b>Sidi Mechreg, Mhibess, Maatliya et leurs environs proches</b>. On y a discuté des pratiques culturelles que les paysans et autres agro-pêcheurs emploient dans ces paysages à dominante forestière et où les formations forestières sont dominées par le chêne liège et le pin pignon.</p> <p>iii. Focus groupe 3 : Ont participé à la réunion <b>17 personnes, dont 12 Hommes et 5 Femmes</b>) appartenant aux villages des <b>Grayria et tabbouba</b>. Il a regroupé des paysans qui vivent en pleine forêt, qui disposent de quelques clairières forestières aux tailles réduites où ils y pratiquent une agriculture de subsistance et un élevage surtout extensif.</p> <p>Evaluation des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres du Kroumirie &amp; Mogods et les recommandations et les scénarios en relations avec la conservation des paysages naturels et culturels et la biodiversité élaborée et adopté par les décideurs de la direction des forêts</p>
	<p>A.2. 1- Organisation d'une journée de promotion des pratiques traditionnelles</p>		Elaboré	<p>La <i>communication</i> la sensibilisation, l'information autours des pratiques traditionnelles d'utilisations des terres du Kroumirie &amp; Mogods en relations avec la conservation des</p>

	<p>d'utilisation des terres pour la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods pour tous les acteurs (décideurs et gestionnaires des terres agricoles et forestières, experts et chercheurs, sociétés civile, représentants des populations local et Media).</p> <p>A.2.2- Publication d'un manuel sur les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods pour tous les acteurs (décideurs et gestionnaires des terres agricoles et forestières, experts et chercheurs, société civile</p> <p>Un webinaire pour présenter et promouvoir les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods</p>		<p>Non élaboré</p>	<p>paysages naturels et culturels et la biodiversité élaborée avec la participation d'une quarantaine de participants et l'édition d'une dépliant, d'un factsheet, d'une rollup et d'un grand panneau sur le projet</p> <p>Cette activité n'a pas eu lieu à cause du COVID</p> <p>Les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres et la conservation du paysage culturelle et la biodiversité du Kroumirie &amp; Mogods ont été promus et partagé lors d'un webinaire (zoom) organisé le 10 juillet 2020 et bien communique par le WWF NA</p> 
--	---	--	--------------------	--

**7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.**

Le cheminement méthodologique adopté identifier les bonnes pratiques traditionnelles amies avec la biodiversité tient en sept étapes successives et complémentaires qui ont été réalisées dans l'ordre chronologique suivant tout en considérant les possibilités itératives. Il s'agit de :

1. Identification préliminaires, sur la base de la documentation disponible, des potentialités naturelles, culturelles et patrimoniales en distinguant les paysages

- productifs, les paysages naturels ainsi que les populations ciblées. Cette base de documentation été (1) *Cultural Practices in North Africa* et (2) *Rapport Pratiques du paysages culturels et naturelle* et (3) *Mobile pastoralism in the Mediterranean: Arguments and evidence for policy reform and to combat climate change*.
2. Réalisation d'un inventaire préliminaire des pratiques culturelles et culturelles traditionnelles qui sont employées par les populations locales dans leur gestion quotidienne des espaces et des ressources agricoles, pastorales et sylvicoles.,
  3. Préparation, test et validation d'un questionnaire d'enquête rapide pour actualiser l'inventaire, le compléter et dégager les tendances actuelles vis à vis des modes de gestion des paysages productifs et naturels définis.
  4. Organisation des focus groupes pour validation des pratiques et surtout de leurs effets sur la biodiversité (trois réunions de focus groupes ont été réalisés).
  5. Propositions de recommandations pour soutenir les meilleures pratiques traditionnelles et permettre leur dissémination dans les paysages considérés.

### **PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement**

#### **Enseignements tirés**

8. **Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**
  - Lors de la conception du projet la principale leçon tirée c'est la bonne perception et la volonté de bien réussir cette évaluation de la part de tous les parties prenantes (administration, société civile) ce qui dénote l'importance de cette stratégie de préservation des anciennes pratiques d'utilisation des terres en Kroumirie & Mogods et l'utilité de retournée à ces anciennes pratiques afin de préserver le paysage culturel et naturel de cette région.
  - Lors de la mise en œuvre du projet l'une des leçons tirées c'est l'importance de faire participer les étudiants de l'ISP de Tabarka lors des enquêtes et des réunion et ateliers sur terrain dans un esprit de partenariat avec les institutions de l'enseignement supérieure et comment utiliser ces types de projets comme exercice pratique qui aidera aux étudiants de bien s'approcher du terrain et comprendre sur le tas tous les aspects scientifiques et socio-économiques.

Autre leçons tirés lors de la mise en œuvre du projet c'est la grande importance des webinaires qui a augmenté le nombre des personnes sensibilisés et informés sur de la préservation des paysage naturels et culturel via la préservation des anciennes pratiques d'utilisation des terres.

#### **Pérennité/Réplication**

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Même si au début l'expert n'a pas bien cerné la démarche de l'interprétation des résultats de l'évaluation, mais après des réunions avec l'équipe du RIT qui ont bien expliqué à l'expert les résultats attendu de l'évaluation, on a des bons résultats avec des recommandations qui pourront être traduis en projets et assurant ainsi la pérennité des pratiques anciennes d'utilisation des terres.

#### Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

#### Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques

\*Classez le type de financement comme :

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

## Commentaires/Recommandations supplémentaires

**12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

### PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

#### Contribution aux indicateurs du portefeuille

**13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

Indicateur	Description narrative

#### Contribution aux indicateurs mondiaux

**Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

#### **14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

**Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également

amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
NA		

*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

## 15. Aires protégées

### 15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**
NA					

*\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

## 16. Paysage de production -

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

### Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
NA				

\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

## 17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

### 17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
NA	NA

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

### 17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
NA	NA

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

### 18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires			
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires

\* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

**18b. Géolocalisation de chaque communauté**

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude

**19. Politiques, lois et réglementations**

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

**19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet**

N°	Champ d'application (marquer avec un x)	Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)

	Nom de la loi, politique ou réglementation	Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux	
1																				
2																				
...																				

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

## 20. Mécanisme de financement durable -

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

*\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## **21. Pratiques favorables à la biodiversité**

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

### **Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité**

<b>N°</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet</b>
1		
2		
...		

## **22. Réseaux & Partenariats**

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partnership ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

### 23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

**17. Nom :** Sami Dhouib

**18. Organisation :** WWF North Africa

**19. Adresse de correspondance :** Immeuble Saadi, Tour C-D 1<sup>er</sup> Etage, bureau C1 C2  
Avenue Habib Bourguiba, 1082 El Menzeh 4, Tunis Tunisie

**20. Numéro de téléphone :** +216 71 75 15 50

**21. Adresse e-mail :** [sdhouib@wwfna.org](mailto:sdhouib@wwfna.org)